

**CONCOURS EXTERNE POUR L'ACCÈS AU GRADE
D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES**

ANNÉE 2026

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 1

Durée : 4 heures - Coefficient : 5

Note de synthèse

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

Recommandations importantes

Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie dédiée.

Les copies doivent être totalement anonymes et ne comporter aucun élément d'identification tel que nom, prénom, signature, paraphe, localisation, initiales, numéro ou toute autre indication, même fictive, étrangère au traitement du sujet.

Le candidat devra obligatoirement se conformer aux directives données.

NOTE AUX CANDIDATS

→ Passation de l'épreuve :

1. Sur les copies :

- vous devrez **composer lisiblement sur les copies avec un stylo foncé** : bleu ou noir. Toute copie illisible lors de la numérisation du fait d'une encre trop claire **ne sera pas corrigée (l'usage de stylo à encre effaçable est fortement déconseillé)** ;
- l'usage du surligneur et des stylos de couleurs est interdit ;
- pour toute correction, il est recommandé de privilégier **un correcteur type ruban** plutôt que liquide.

2. Vous devrez numéroter votre composition correctement dans l'encadré en haut de la copie.

Chaque numérotation doit contenir le numéro de la feuille et le nombre total de feuilles de votre composition (ex : 01/05 ; 02/05 ... 05/05).

3. Vous devrez, sur chaque feuille A3, remplir en **MAJUSCULES** toutes vos informations d'identification : Nom de naissance, Premier prénom, Numéro de candidature, rempli de gauche à droite, et Date de naissance.

	Nom de naissance :	N	O	M																	
	Premier prénom :	P	R	E	N	O	M														
	Numéro de candidature :	0	0	0	0	1	2	3	4												
										Né(e) le :	0	1	/	0	7	/	1	9	9	2	
(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)																					
(Remplir cette partie à l'aide de la notice)																					
Concours / Examen : INSPECTEUR EXTERNE DES FINANCES PUBLIQUES										Session : 2026											
Epreuve n° : 1										Matière : Note de synthèse											
CONSIGNES • Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES. • Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance. • Numéroté chaque feuille A3 dans le cadre à droite et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre. • Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire. • N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.																					
																		Feuille :		/	

4. Il ne doit pas y avoir de rature dans le pavé d'identification. Si nécessaire, vous pouvez demander une feuille vierge au responsable de salle.

5. Vous devrez composer uniquement sur les supports de composition officiels de l'épreuve : les feuilles de format A3 comportant le bandeau d'identification.

6. Notez que dans tous les cas, les feuilles ne doivent être ni découpées, ni agrafées, ni collées.

Les copies sont anonymisées lors des opérations de scannage. Ainsi, les correcteurs n'ont aucune information sur l'identité du candidat.

→ Lors de la collecte des copies :

Vous devrez rendre **uniquement les feuilles de composition officielles**. Tout autre support (sujet, brouillon) sera écarté de la correction.

NOTE DE SYNTHÈSE

Les candidates et les candidats peuvent avoir à leur disposition sur la table de concours le matériel d'écriture (stylo bleu ou noir), une règle, un correcteur, des surligneurs.

Exercice n° 1 : Note de synthèse

À l'aide **des seuls documents joints**, vous réaliserez une note de synthèse relative au patrimoine immobilier historique de l'État. Vous présenterez d'une part, les difficultés de son entretien et les sources de financement qui permettent de le supporter, et d'autre part, les avantages que la France tire d'un tel patrimoine.

Exercice n° 2 : Courte note d'avis et action concrète

À l'heure où la France enregistre une dette publique supérieure à 3 000 milliards d'euros, partagez-vous l'avis de Jack Lang, ancien ministre de la Culture, qui a déclaré le 29 janvier 2025, au sujet des travaux annoncés sur le Louvre : « [...] *Cette dépense nouvelle nous sera remboursée au centuple, par le prestige, par le développement économique, par l'éclat nouveau qui sera donné à Paris et au plus grand musée du monde* ».

Vous exprimerez votre avis en argumentant votre position en deux pages au maximum.

Puis, quel que soit votre avis, favorable ou défavorable, vous proposerez en une quinzaine de lignes, une action concrète que l'État pourrait mettre en œuvre afin d'inciter les Français à venir en aide au patrimoine historique de la France.

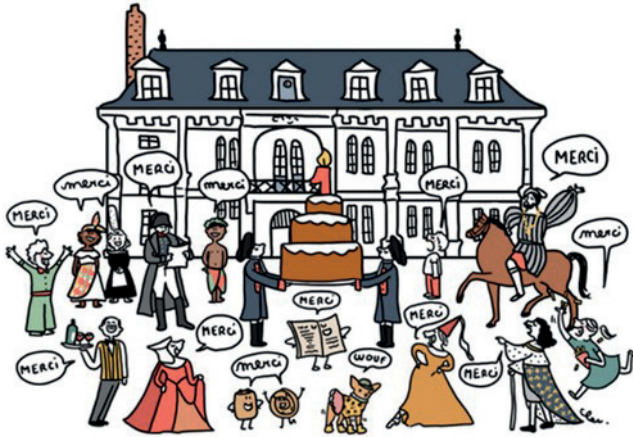
Liste des documents

- Document n° 1** Extraits de « La cité internationale de la langue française souffle sa première bougie ! », cite-langue-francaise.fr, 30 octobre 2024 (2 pages)
- Document n° 2** « Les monuments de l'État », Monuments et Sites, culture.gouv.fr, Extraction Avril 2025 (2 pages)
- Document n° 3** Extraits de « 800 millions d'euros de travaux au musée du Louvre : qui va payer la facture ? », Le Parisien, 28 janvier 2025 (1 page)
- Document n° 4** Extraits de « Incendie de Notre-Dame de Paris : la cathédrale n'était pas assurée », Le Monde, 17 avril 2019 (2 pages)
- Document n° 5** « La politique immobilière de l'État », immobilier-etat.gouv.fr, Extraction Avril 2025 (3 pages)
- Document n° 6** « La cathédrale Notre-Dame de Paris en chiffres », statista.com, 6 décembre 2024 (1 page)
- Document n° 7** « La cathédrale Notre-Dame de Paris en chiffres », passerelles.essentiels.bnf.fr, Extraction Avril 2025 (1 page)
- Document n° 8** Extrait de « Île-de-France : record de fréquentation touristique en 2018 », Le Parisien, 14 février 2019 (2 pages)
- Document n° 9** Extrait de « Joconde, nouvelle entrée, tarifs spéciaux... Emmanuel Macron annonce un vaste chantier de transformation du Louvre », beauxarts.com, 29 janvier 2025 (2 pages)
- Document n° 10** Extraits de « La renaissance très ambitieuse du château de Villers-Cotterêts », Les Echos, 1^{er} février 2023 (2 pages)
- Document n° 11** Extraits de « Trajectoires, faits marquants 2023 », rapport d'activité du Louvre 2023, presse.louvre.fr, Juin 2024 (4 pages)
- Document n° 12** Extraits de « Cité internationale de la langue française : retour sur ce chantier hors normes de la restauration du château de Villers-Cotterêts », france3-region.franceinfo.fr, 30 octobre 2023 (2 pages)

Le fonds documentaire comporte 24 pages.

Extraits de « La cité internationale de la langue française souffle sa première bougie ! », cite-langue-francaise.fr, 30 octobre 2024

La Cité internationale de la langue française souffle sa première bougie !



Le Centre des monuments nationaux se réjouit d'avoir accueilli plus de 260 000 visiteurs au sein de ce lieu culturel inauguré le 30 octobre 2023 au sein du château de Villers-Cotterêts.

260 000 VISITEURS

Plus de 260 000 visiteurs ont franchi les portes de la Cité internationale de la langue française pour découvrir son parcours permanent, visiter son exposition temporaire, profiter de la programmation culturelle ou participer à des activités associatives ou pédagogiques.

Un an après son ouverture le 30 octobre 2023, le Centre des monuments nationaux est fier d'avoir accueilli dans ce véritable lieu de vie un public aussi nombreux et aux profils variés, en développant une offre culturelle et pédagogique au service du territoire, tout en asseyant sa dimension internationale.

« Le sujet de la langue et du multilinguisme est porteur - bien au-delà de la communauté française - d'un possible renouveau, du partage et de la reconnaissance de valeurs culturelles qui permettent une exposition égalitaire de la diversité. »

Paul Rondin, Directeur de la Cité internationale de la langue française

UNE PROPOSITION CULTURELLE POUR TOUS

La Cité internationale de la langue française s'est installée en 2023 au château de Villers-Cotterêts qui a retrouvé toute sa splendeur passée grâce à une restauration d'ampleur menée par le Centre des monuments nationaux. Premier lieu culturel entièrement dédié à la langue française, il permet de partager et de faire vivre sa richesse, sa diversité, sa vitalité, en étroite collaboration avec de nombreux partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

« La Cité poursuit son action et son travail avec les différents partenaires et a réussi, en quelques mois à s'inscrire comme un acteur culturel local, national et international incontournable ! »

Marie Lavandier, Présidente du Centre des monuments nationaux

Le Centre des monuments nationaux propose à la Cité internationale de la langue française une offre de médiation adaptée à chaque type de public, qu'il soit en groupe ou individuel, avec des visites thématiques, des visites contées, et des ateliers, ainsi qu'une programmation culturelle audacieuse.

Visites, expositions, concerts, spectacles, découvertes en forêt, jeux, loisirs, sont autant de raisons de passer dans ce lieu de vie que les Cotteréziens peuvent traverser chaque jour pour passer de l'urbain à la nature.

Deux tiers des visiteurs ont pu apprécier cette offre culturelle proposée par le Centre des monuments nationaux à la Cité internationale de la langue française, en plus de la découverte patrimoniale du site et de l'usage du lieu de vie.

Cette programmation s'appuie sur de nombreux partenariats avec les acteurs culturels locaux, comme La Biscuiterie, salle de musiques actuelles à Château-Thierry, pour un concert des Wampas, ou le festival Kidanse et le CDNC L'Échangeur pour un spectacle hip-hop d'Yves Mwanba et Anne Nguyen, ou le festival Branche & Ciné de l'Office national des forêts pour une projection du film *Les Trois mousquetaires* de Martin Bourboulon.

Véritable espace de travail pour les artistes et chercheurs francophones du monde entier, la Cité a accueilli plus d'une vingtaine d'équipes en résidence pour y faire mûrir une idée, un poème, une pièce de théâtre, un objet de design ou encore un projet de réalité virtuelle. [...]

UN ANCRAGE TERRITORIAL RÉUSSI

Les habitants du territoire de Villers-Cotterêts et du département de l'Aisne sont nombreux à être venus s'approprier les lieux dès l'ouverture - près de 40 % viennent de l'Aisne - notamment pour profiter du café « Chez Alexandre » et de la librairie « L'arbre à palabres » accessibles aux horaires de la Cité.

Une offre de services de proximité en lien avec la langue française est proposée dans les espaces partagés de la Cité au rez-de-chaussée du Logis royal. Elle s'adresse à tous les types de publics, de la petite enfance au grand âge, en passant par les personnes en insertion professionnelle. Des ateliers linguistiques d'aide à la vie en France, destinés aux personnes maîtrisant peu la langue française, en partenariat avec la ligue de l'enseignement de l'Aisne, des ateliers numériques avec l'Espace de vie et d'animation de Villers-Cotterêts pour apprendre les bases des outils numériques, ou des ateliers-débats sur la citoyenneté numérique animent la Cité presque toutes les semaines.

Plus de 15 000 scolaires ont déjà visité la Cité et ont pu profiter d'un accueil privilégié grâce au créneau dédié aux groupes scolaires le matin avant l'ouverture au public ainsi que d'une offre de médiation adaptée aux différents cycles.

UNE LARGE OUVERTURE SUR LE MONDE

La Cité internationale de la langue française a donné rendez-vous au monde avec plusieurs événements à rayonnement international, le passage de la Flamme Olympique mercredi 17 juillet 2024, et le XIX^e Sommet de la Francophonie, qui s'est tenu le 4 octobre dernier.

Des partenariats avec des institutions culturelles internationales à l'image de celui avec le Museu da Língua Portuguesa pour des actions conjointes en France et au Brésil ou encore avec Wallonie Bruxelles international (WBI) ont déjà été noués en amont et depuis l'ouverture.

Dans le cadre du XIX^e Sommet de la Francophonie, la Cité internationale de la langue française a séjourné à Berlin du 22 au 24 septembre, pour un Festival des Francophonies en partenariat avec l'Institut français d'Allemagne et le Centre Français de Berlin. La Cité poursuivra son itinérance internationale avec une étape à Montréal pour le 3^e festival de cinéma francophone « Cinemania », du 8 au 9 novembre 2024. À chaque étape, une programmation à son image, vivante et plurielle, à destination des francophones et francophiles du monde entier est déployée.

« Les monuments de l'État », Monuments et Sites, culture.gouv.fr, Extraction Avril 2025

L'État est propriétaire d'environ 1 300 immeubles protégés au titre des monuments historiques représentant 3 % du nombre total des monuments sur le territoire national. Parmi ces 1 300 monuments, 448 relèvent du ministère de la Culture.

Le ministère de la Culture est en charge des palais et domaines nationaux qui sont historiquement les anciens « domaines de la Couronne », tels que les châteaux et domaines de Versailles, de Fontainebleau, de Compiègne, de Saint-Germain-en-Laye, de Rambouillet, de Chambord et de Pau, le jardin des Tuileries, les vestiges du palais de la Cité, le donjon et la Sainte Chapelle de Vincennes, les domaines de Saint-Cloud, de Meudon, de Marly. Ces châteaux ou palais abritent souvent de grands musées nationaux, qui sont « musées de France », tels que le Louvre, Versailles, Fontainebleau, Compiègne, Saint-Germain-en-Laye et Pau.

Héritier de l'administration des « Beaux-Arts », le ministère de la Culture est par ailleurs en charge des 84 cathédrales de France dites « concordataires » ou assimilées (Alsace-Moselle et outre-mer), dont l'appartenance à la collectivité nationale a été confirmée par la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'État. Dans cette même catégorie de grands monuments affectés au culte, le ministère de la Culture est également en charge de la basilique de Saint-Denis, ancienne nécropole royale devenue cathédrale au XX^e siècle et de la basilique Saint-Nazaire à Carcassonne. L'État, au travers du ministère de la Culture est également propriétaire d'anciennes grandes abbayes, telles que le Mont-Saint-Michel, l'abbaye de Cluny, ou l'abbaye de Fontevraud.

De grandes institutions culturelles, relevant du ministère de la Culture sont abritées dans des monuments historiques qui appartiennent à l'État :

- Opéra de Paris (Palais Garnier),
- Comédie française (Palais-Royal),
- Théâtre de l'Odéon,
- Opéra comique (Salle Favart),
- Musée d'Orsay,
- Archives nationales « quadrilatère des Archives »,
- Bibliothèque nationale « quadrilatère Richelieu »,
- Grand-Palais,
- Théâtre national de Chaillot et
- Cité de l'architecture et du patrimoine (Palais de Chaillot).

Parmi les monuments emblématiques du paysage parisien, propriété de l'État et relevant du ministère de la Culture, on compte aussi de grands monuments commémoratifs, tels que **le Panthéon, l'Arc de triomphe de l'Étoile, la colonne Vendôme, la colonne de la Bastille, ou l'obélisque de Louxor.**

Le patrimoine de l'État confié au ministère de la Culture comprend également des **sites archéologiques majeurs**, des grottes ornées telles que Lascaux, Font-de-Gaume ou Chauvet, ou des sites mégalithiques tels que les alignements de Carnac.

Le ministère de la Culture assure la conservation de ces monuments soit directement pour les cathédrales, soit au travers des établissements publics placés sous sa tutelle, tels que l'établissement public du château, du musée et du domaine de Versailles, l'établissement public du domaine national de Chambord, l'établissement public du musée du Louvre, l'établissement public du château de Fontainebleau, l'établissement public du Grand Palais et le Centre des monuments nationaux.

Extraits de « 800 millions d’euros de travaux au musée du Louvre : qui va payer la facture ? », Le Parisien, 28 janvier 2025

Selon le président de la République Emmanuel Macron, les travaux du plus grand musée du monde annoncés ce mardi après-midi ne coûteront rien au contribuable.

[...]

Magie, tour de passe-passe ? Des travaux pharaoniques, mais qui ne coûteraient rien aux Français. Quel calcul Emmanuel Macron a-t-il en tête aux moments de présenter, ce mardi 28 janvier, son projet « Louvre nouvelle Renaissance », alors que la veille, toute la classe politique et son nouveau gouvernement avertissaient déjà qu’il n’était pas question de dépenser un centime de plus pour le musée alors que la crise fait rage.

Ce nouveau Louvre comprend deux fusées. La première, prévue pour durer de 2026 jusqu’à 2031, comprend la création d’une nouvelle entrée, aussi importante en capacité d’accueil que la Pyramide, à l’extrémité de la cour Carrée, et la création de nouvelles salles dans les souterrains de cette dernière, qui accueilleront notamment la « Joconde ». Cette phase sur cinq ans, dont le budget est évalué dans l’entourage du président à environ 400 millions d’euros, serait entièrement autofinancée par le musée. À raison de 200 millions provenant de la licence avec le Louvre Abou Dhabi, une vraie poule aux œufs d’or pour le musée navire amiral parisien, et le reste par de grands mécènes, ainsi que la billetterie.

Le prix du ticket s’élève actuellement à 22 euros. Emmanuel Macron a annoncé que, dès le 1^{er} janvier 2026, il serait augmenté sensiblement pour les étrangers n’appartenant pas à l’Union européenne. Les très nombreux visiteurs venant de Chine, du Japon, du Brésil, ou des États-Unis, seraient ainsi mis à contribution indirectement pour financer les grands travaux. Selon des projections, cette augmentation du ticket pourrait générer 20 millions d’euros supplémentaires de bénéfices par an.

300 à 400 millions d’euros pour les innombrables travaux invisibles

Le projet « Louvre nouvelle Renaissance » comprend une deuxième fusée, moins spectaculaire mais qui restera en orbite beaucoup plus longtemps, celle des innombrables travaux invisibles sur des équipements climatiques, électriques ou autres plus du tout aux normes. Ce budget-là pourrait s’élever de 300 à 400 millions d’euros (pour un coût total, donc, s’approchant des 800 millions).

Symboliquement, l’État s’est engagé à abonder de 10 millions le budget 2025 de l’établissement pour financer ces travaux techniques et urgents. Un financement mixte — le Louvre a déjà commencé une nouvelle course au mécénat, en France mais aussi à l’étranger — échelonné sur de nombreuses années se mettrait aussi en place sans que le contribuable y aille de sa poche. C’est aussi l’augmentation du prix du billet dès 2026 qui constituerait notamment une cagnotte future. Avec un objectif de 12 millions de visiteurs par an, contre 9 millions actuellement, la colonne recettes du Louvre, surtout avec un tarif augmenté, pourrait exploser.

Extraits de « Incendie de Notre-Dame de Paris : la cathédrale n'était pas assurée », Le Monde, 17 avril 2019

L'État est son propre assureur pour les établissements religieux dont il est propriétaire. L'essentiel de la charge de la restauration de l'église, qui a pris feu lundi, lui reviendra donc.

[...]

Alors que les flammes ravageaient encore le toit et la charpente de la cathédrale Notre-Dame, la question du coût du chantier de reconstruction et des assureurs qui pourraient être mis à contribution s'est immédiatement posée. Après quelques recherches, la Fédération française de l'assurance a pu finalement affirmer que l'État était *« son propre assureur pour les établissements religieux dont il est propriétaire »*. Or, Notre-Dame de Paris, comme toutes *« les cathédrales construites avant 1905, sont la propriété de l'État »* – celui-ci en possède donc 83 sur les 93 existantes.

« Être son propre assureur signifie, dans la terminologie des assureurs, que l'on n'est pas assuré », décrypte Frédéric Durot, directeur du département dommages du courtier en assurances Siaci Saint Honoré. L'essentiel de la charge de la restauration de Notre-Dame, évaluée à grands traits par certains assureurs à plus d'un milliard d'euros, reviendra donc à l'État.

Le rapport coût-bénéfice fut jugé défavorable

Le recours à l'autoassurance, quasi systématique pour protéger le patrimoine de l'État, remonte à la fin du XIX^e siècle. Selon un rapport de mission interministérielle, consacré en 2001 à l'évaluation des dispositifs de secours lors des grandes tempêtes de 1999, cette règle apparaît pour la première fois dans un document du ministère des Finances daté de 1889. À cette date, *« le ministre des Finances décida que, pour l'avenir, l'État n'assurera plus ses biens contre l'incendie auprès de compagnies privées et garderait lui-même la charge des conséquences du feu »*, est-il noté dans le document, exhumé par le site LaVielmo.

Le rapport coût-bénéfice fut en effet jugé défavorable : *« Le chiffre annuel des primes que le Trésor public aurait à payer, en cas d'assurance de tous ses immeubles, serait disproportionné par rapport à la somme des indemnités qu'il pourrait être appelé à toucher. »* Plus d'un siècle plus tard, en 2001, les auteurs du rapport sur les tempêtes Lothar et Martin avaient estimé *« que la pertinence des arguments mis en avant mériterait d'être réexaminée »*.

« L'État fera ce qu'il faut »

Cette doctrine n'a pourtant pas été remise en question, même si quelques grands édifices sont aujourd'hui assurés pour des dégâts partiels. La tour Eiffel disposerait ainsi d'une garantie dommages de quelques centaines de millions d'euros, et le Sénat de plusieurs dizaines de millions d'euros, *« des montants bien inférieurs au coût maximum que pourrait occasionner un sinistre »*, selon un courtier en assurances.

Face au *« drame exceptionnel »* qui a frappé Notre-Dame, le ministre de la Culture, Franck Riester, a affirmé, dès mardi matin, que *« l'État fera ce qu'il faut »*. Il devrait en avoir les moyens, soutenu par plusieurs centaines de millions d'euros de dons promis par des grandes fortunes, des entreprises, des institutions et par des milliers d'anonymes.

La mise à contribution des assureurs n'est toutefois pas exclue. L'incendie qui a mutilé la cathédrale pourrait en effet être lié aux travaux de rénovation de l'édifice, un chantier sur lequel cinq entreprises intervenaient, a précisé le procureur de Paris, Rémy Heitz. Toutes étaient couvertes par des assureurs. Deux d'entre elles, Le Bras Frères et sa filiale Europe Echafaudage, étant assurées par Axa France, comme l'a indiqué l'AFP. *« Si l'enquête devait démontrer qu'une des entreprises présentes sur le chantier est responsable, son assureur de responsabilité civile pour les travaux devra indemniser, explique Frédéric Durot. Mais il existe des plafonds à cette couverture, qui ne devrait pas excéder quelques millions d'euros. Ce ne sera donc qu'une goutte d'eau par rapport à l'enjeu financier. »*
[...]

« La politique immobilière de l'État », immobilier-etat.gouv.fr, Extraction Avril 2025



L'État (et ses opérateurs) occupe près de 99 millions de m² en France et à l'étranger. La gestion de ce patrimoine immobilier, qui est celui de tous les Français, s'incarne dans la politique immobilière de l'État (PIE) dont l'objectif est de valoriser, entretenir et adapter ce parc immobilier aux besoins des services publics.

La PIE est aujourd'hui au cœur du projet de transformation de l'action publique porté par le Gouvernement sur tous les territoires et participe au redressement des finances publiques auquel il s'est engagé.

_UNE POLITIQUE JEUNE

La politique immobilière de l'État a véritablement été mise en place en **2007** avec la distinction, au sein de l'État, entre :

- le **propriétaire**, représenté au niveau national par le ministre chargé du domaine et son « bras droit » la Direction de l'immobilier de l'État et, au niveau local, par les préfets de région et de département ;
- et les **occupants**, à savoir les services de l'État et ses opérateurs.

Le premier objectif, en 2007, a ainsi été d'approfondir la connaissance de ce patrimoine exceptionnel. Si les résultats accomplis ces dernières années sont déjà très significatifs, la PIE doit continuer sa transformation : longtemps considérée comme **une simple fonction support**, elle est désormais **au cœur des enjeux stratégiques et financiers de l'État**.

_ UN PATRIMOINE IMMOBILIER SINGULIER À PLUSIEURS TITRES

SON ENVERGURE

Etat et opérateurs



99 millions de m²
de surfaces utiles brutes

191 000
bâtiments



30 000
terrains

SON HETEROGENEITE

Etat et opérateurs



bureaux

laboratoires



institutions

enseignement



monuments
historiques

logements



...

SA GÉOGRAPHIE

Etat



19% | Ile-de-France

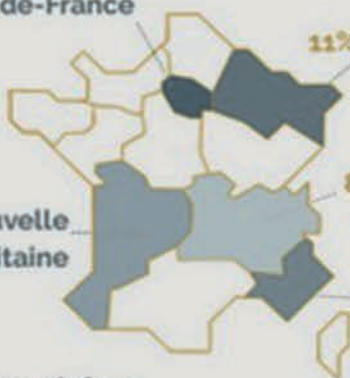
11% | Grand-Est

9% | Nouvelle
Aquitaine

8% | Auvergne
Rhône-Alpes

10% | PACA

43% | Autres régions



SA VALEUR

Etat



62,6

milliards d'euros d'actifs
pour 50 millions de m²



dont **2,7** milliards d'euros
à l'étranger



_UNE GESTION ADAPTÉE

Si la gestion de l'immobilier public répond généralement aux mêmes objectifs que celle de l'immobilier privé – à savoir : **assumer ses missions au meilleur coût, entretenir et adapter son parc immobilier** à un environnement fortement évolutif, et **valoriser ses actifs** – elle est soumise à des contraintes particulières :



Spécificité des règles juridiques applicables : obligation de **transparence**, respect du principe **d'égalité**, règles de la commande publique, principes de publicité et de mise en concurrence notamment pour la cession des immeubles, etc. ;



Pluralité des vecteurs budgétaires : la PIE s'appuie principalement sur les budgets des ministères et des opérateurs, et dispose par ailleurs de deux vecteurs budgétaires dédiés :

- le compte d'affectation spéciale (CAS) "Gestion du parc immobilier de l'État" qui est consacré au financement des opérations immobilières structurantes des ministères et des dépenses d'entretien du parc propriété de l'État ;
- le programme 348 "Rénovation des cités administratives" doté d'un milliard d'euros sur 5 ans.

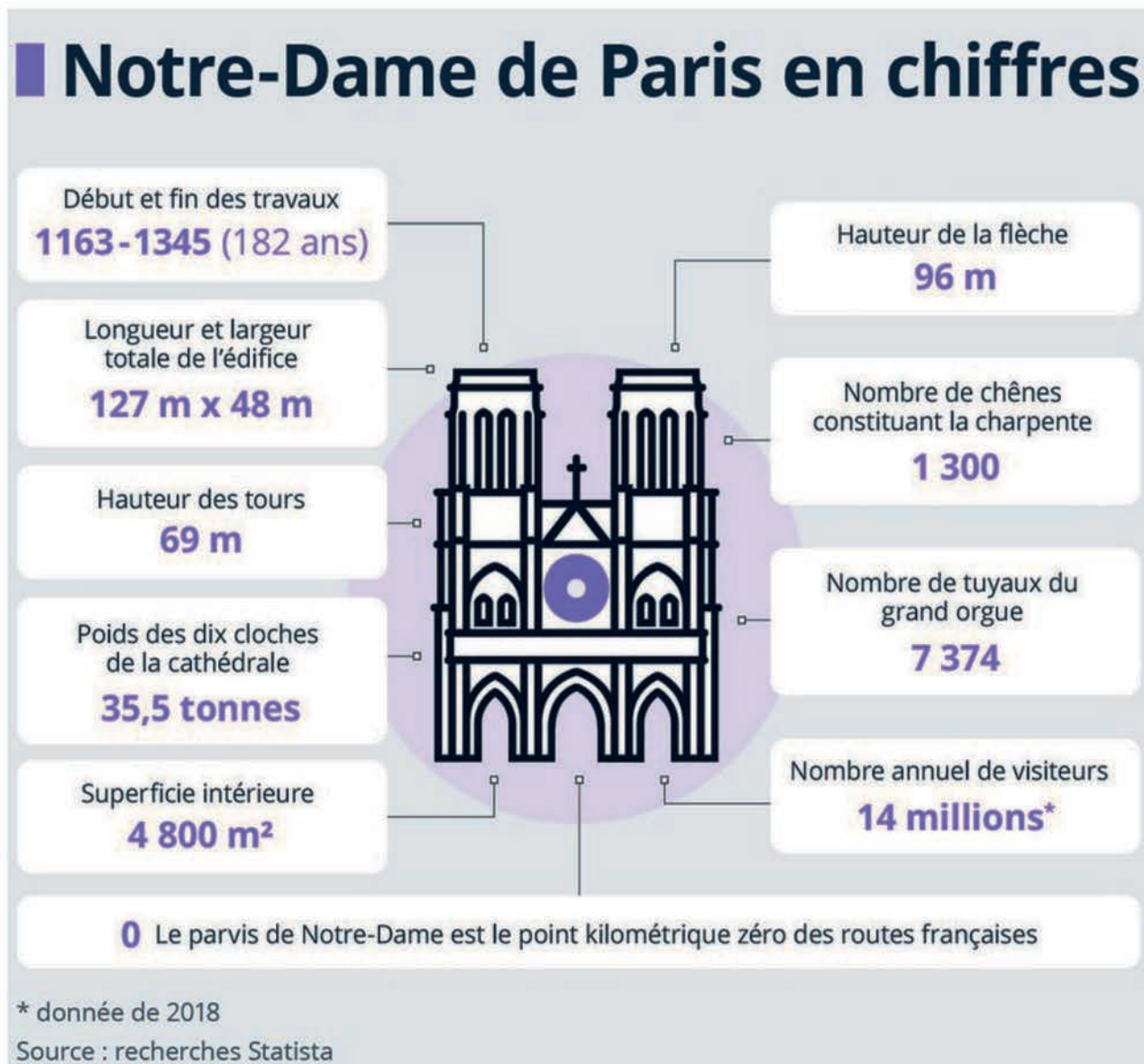


Prise en compte de politiques sectorielles impactant l'immobilier de l'État, comme les politiques en faveur du logement social, du patrimoine culturel, de l'aménagement du territoire ou encore, du développement durable.

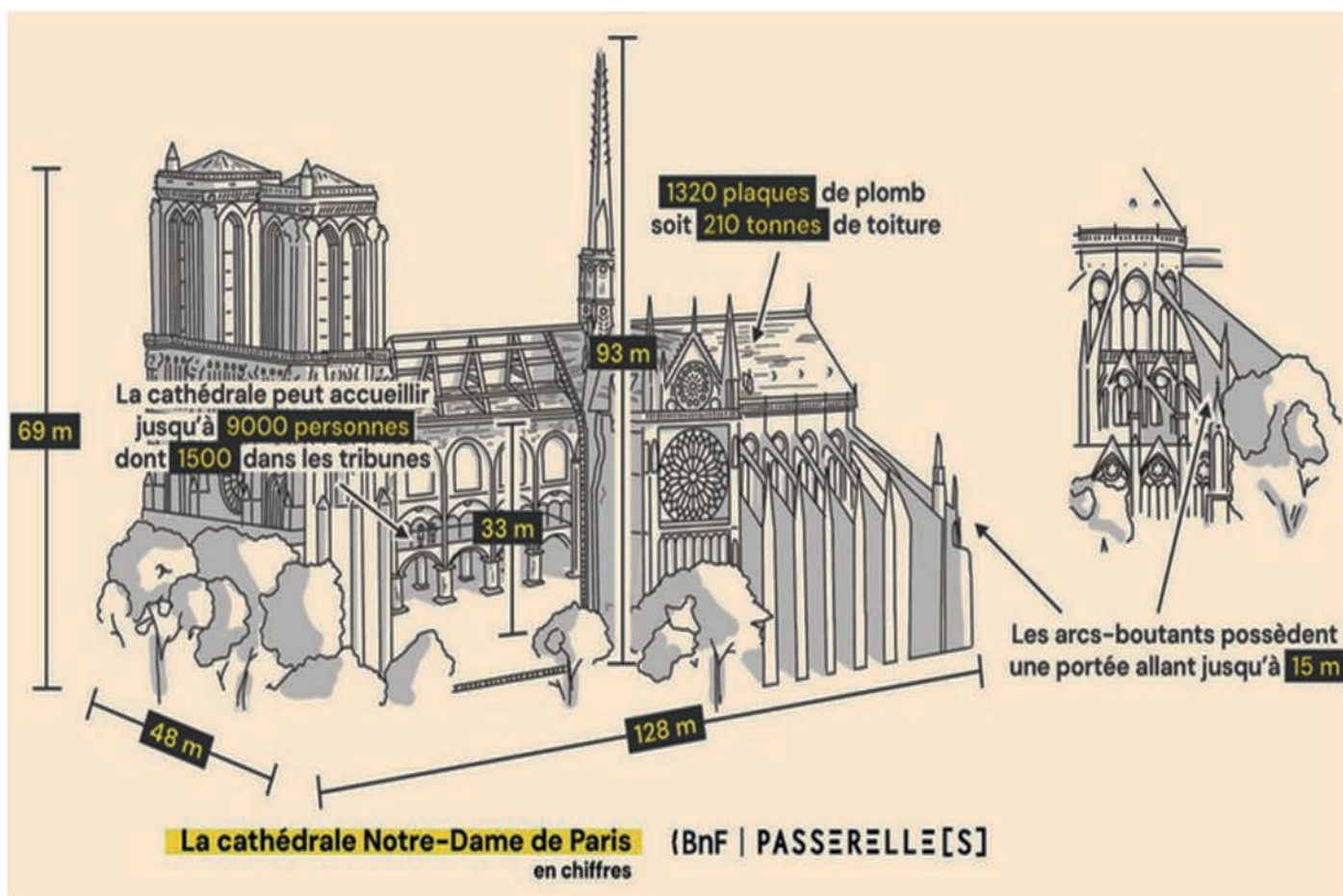
« La cathédrale Notre-Dame de Paris en chiffres », statista.com, 6 décembre 2024

La cathédrale Notre-Dame de Paris rouvre ses portes ce week-end, après plus de cinq ans de travaux suite au terrible incendie qui l'avait ravagée en avril 2019. Le président, Emmanuel Macron, prononcera un discours sur le parvis de la cathédrale samedi 7 décembre, juste avant d'assister à la cérémonie liturgique de réouverture, à l'issue de laquelle, vers 21 heures, Notre-Dame sera considérée comme officiellement rouverte.

Avec 14 millions de visites annuelles enregistrées avant l'incendie (en 2018), Notre-Dame est le monument culturel qui attire le plus de visiteurs en France. La cathédrale parisienne, véritable prouesse architecturale du Moyen-Âge, est l'une des plus anciennes cathédrales gothiques de France, avec Noyon, Senlis, Laon et Sens. Sa construction a débuté en 1163 et s'est achevée en 1345, soit une durée de plus de 180 ans au total. La cathédrale renferme également de nombreux trésors et œuvres d'art qui ont pu en partie être sauvés de l'incendie, comme le grand orgue constitué de cinq claviers et de 7 374 tuyaux, la Sainte Couronne d'épines ou encore la tunique de Saint Louis. Autre anecdote sur le monument : la rose des vents du parvis de Notre-Dame représente depuis plus de trois siècles le point zéro kilométrique des routes françaises, à partir duquel sont calculées les distances entre Paris et les autres villes françaises.



« La cathédrale Notre-Dame de Paris en chiffres », passerelles.essentiels.bnf.fr, Extraction
Avril 2025



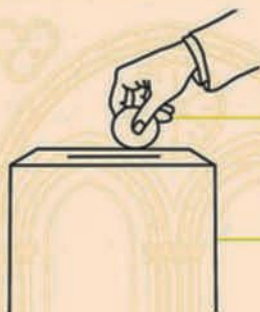
Les chiffres de la sécurisation et de la restauration après l'incendie de 2019



846 millions
d'euros de dons



Près de 250
entreprises et ateliers
d'art mobilisés



340 000
donateurs...



Plus de 2000
personnes œuvrant
partout en France

...issus de
150 pays

Plus de 140

marchés de prestations et de travaux attribués
par appels d'offres pour la restauration

Sécurisation et restauration
de la cathédrale Notre-Dame de Paris
après l'incendie de 2019

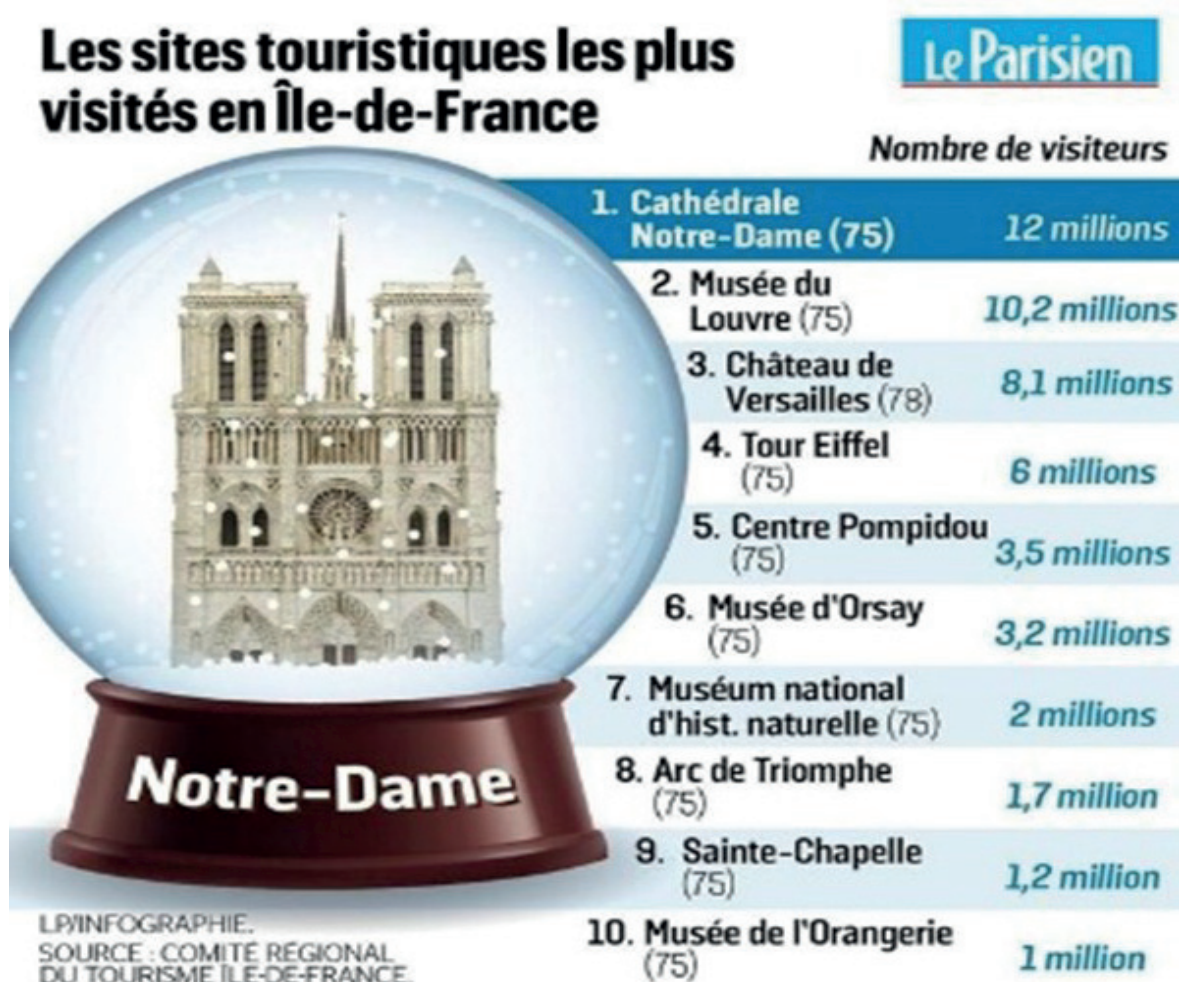
(BnF | PASSERELLE[S])

Source des données chiffrées : Rebâtir Notre-Dame de Paris

Extrait de « Île-de-France : record de fréquentation touristique en 2018 », Le Parisien, 14 février 2019

La région parisienne a accueilli 50 millions de visiteurs l'an dernier. Seul bémol : les manifestations des « gilets jaunes » obscurcissent l'horizon pour 2019.

Avec 50 millions de touristes accueillis en 2018, l'Île-de-France a battu, pour la deuxième année consécutive, un record de fréquentation. « Ce chiffre exceptionnel fait suite à 2017 où l'on avait déjà atteint un record avec 48 millions de visiteurs. L'Île-de-France est la locomotive du tourisme dans notre pays qui a attiré au total 90 millions de personnes l'an dernier », se félicite Valérie Pécresse (LR), présidente de la région Île-de-France. « Ces chiffres démontrent à nouveau le rayonnement international de notre destination », déclare Eric Jeunemaitre, président du Comité régional du tourisme (CRT) d'Île-de-France, en présentant le bilan annuel.



Et aussi : Panthéon (75) : 859 000, château de Fontainebleau (77) : 515 000, château de Vaux-le-Vicomte (77) : 317 000, musée de l'Air et de l'Espace au Bourget (93) : 194 000, domaine de Saint-Cloud (92) : 148 000, château de Vincennes (94) : 140 000, Basilique de Saint-Denis (93) : 138 000, musée de la Grande Guerre de Meaux (77) : 120 000, Musée archéologique de Saint-Germain-en-Laye (78) : 100 000, Stade de France (93) : 84 000, château de Rambouillet (78) : 43 000, château de Champs-sur-Marne (77) : 43 000, villa Savoye à Poissy (78) : 38 000.

Seul point noir dans ce tableau idyllique : les « Gilets jaunes » dont « les manifestations de décembre ont beaucoup marqué les pays européens », observe Valérie Pécresse. Et comme les défilés de protestation se poursuivent le samedi, les perspectives pour 2019 apparaissent en demi-teinte.

Une dynamique impactée par les mouvements sociaux

« Cette dynamique du tourisme est fortement impactée par les mouvements sociaux actuels », poursuit la présidente de la région. Chiffres à l'appui : le revenu moyen par chambre disponible des hôteliers franciliens a baissé de 10 % le 25 janvier, à la veille de la mobilisation de l'acte X. Une tendance corroborée par les prévisions de réservations de vols dans les aéroports parisiens, en recul anticipé de 6 % de février à avril 2019 par rapport à la même période de 2018.

La fréquentation exceptionnelle enregistrée en 2018 va de pair avec un bond de 974 M€ de chiffre d'affaires généré par l'activité touristique qui a atteint l'an dernier 21,5 Mds€.

2,8 millions d'Américains sont venus

Pour la première fois en 2018, les hôtels ont accueilli davantage d'étrangers (17,6 millions, +8,7 %) que de Français venus d'autres régions (17,5 millions, -1,1 %). Au palmarès des nationalités, les Américains arrivent en tête (2,8 millions), suivis par les Britanniques (2 millions), les Allemands (1,22 million), à quasi-égalité avec les Chinois (1,19 million) et les Espagnols (1,14 million).

[...]

Extrait de « Joconde, nouvelle entrée, tarifs spéciaux... Emmanuel Macron annonce un vaste chantier de transformation du Louvre », beauxarts.com, 29 janvier 2025

*Le **plus grand musée du monde**, vaisseau amiral de l'excellence culturelle française, est-il en train de prendre l'eau ? Le président de la République **Emmanuel Macron** se devait de réagir. C'est désormais chose faite, et ce dernier a vu les choses en grand...*

En réponse à la révélation partielle dans la presse d'un rapport alarmant rédigé par la **présidente du Louvre**, Laurence des Cars, faisant état de **signes de vétusté**, dont des fuites d'eau, et d'un confort de visite dégradé, le chef de l'État a prononcé ce mardi 28 janvier un discours devant *la Joconde* pour annoncer un **grand plan de rénovation** de l'établissement. Baptisé « Nouvelle Renaissance du Louvre », ce vaste chantier s'étalera sur « dix à quinze ans, sans fermeture du musée ».

Un « espace particulier » pour *la Joconde* et une nouvelle entrée

Déplacer *la Joconde* pour permettre de mieux l'apprécier ? Évoquée dans le rapport de la présidente, cette question faisait depuis quelque temps l'objet d'un débat brûlant. Les uns arguaient que le tableau le plus célèbre du monde se trouvait dans un **état trop fragile pour un déménagement**, les autres qu'une **présentation plus adaptée à son format** et à la foule qu'elle attire était devenue une nécessité – car pas moins de 25 000 personnes par jour font la queue dans la salle des États pour l'apercevoir de loin et repartir déçus. Emmanuel Macron a tranché : Mona Lisa aura bien droit à son « **espace particulier** ». Celui-ci sera « accessible de manière autonome par rapport au reste du musée, et doté pour cette raison d'un **titre d'accès propre** », a précisé le président.

Autre annonce de taille, la création « d'ici 2031 au plus tard » d'une « **nouvelle grande entrée** », financée entièrement sur « les ressources propres du musée » – revenus assurés par les billetteries, le mécénat et la licence du Louvre Abu Dhabi. Aménagée à l'issue d'un concours international d'architecture au niveau de la colonnade de Perrault (la façade orientale du bâtiment, qui borde l'aile Sully), celle-ci permettra de **désengorger l'accès principal** situé au niveau de la pyramide de verre ouvrant sur le hall Napoléon. Inaugurée à la fin des années 1980, cette entrée avait en effet été conçue pour **accueillir seulement quatre millions de visiteurs** par an, soit moitié moins que les huit millions qui s'y sont pressés en 2024, et les 10,2 millions (le record du musée) de 2018.

« Un investissement d'avenir »

Les travaux impliqueront également, en toute logique, le remplacement des équipements techniques devenus obsolètes, la mise en place d'une **nouvelle signalétique**, la rénovation des espaces vétustes ainsi que le **traitement des problèmes de fuites d'eau et de température** qui menacent la conservation des œuvres jusque dans la Grande Galerie, où sont exposés des trésors de la Renaissance italienne.

« Parler de temps long, de culture et de l'art est aussi l'un des messages que la France a à livrer au monde. Et c'est un combat politique », a indiqué Emmanuel Macron en début de discours, avant de conclure en désignant ce projet comme « **une nouvelle étape dans la vie de la nation** », au service de « l'art », de « l'histoire de l'art » et de « sa transmission ».

Ces « annonces » « me comblent de joie », a réagi dans un communiqué **Jack Lang**, président de l'Institut du monde arabe et ancien ministre de la Culture, qui était en fonction lors de la création du Grand Louvre et de sa pyramide de verre, inaugurée en 1989 sous François Mitterrand. « J'entends ici et là les habitués pisser-vinaigre pleurnicher sur le coût de ce projet. [...] Cette dépense nouvelle nous sera remboursée au centuple, par le prestige, par le développement économique, par **l'éclat nouveau qui sera donné à Paris** et au plus grand musée du monde », poursuit-il. « C'est un investissement d'avenir » qui « suscitera un enthousiasme dans le monde entier », « une grande et belle nouvelle pour la France et pour la culture ». La maire de Paris, Anne Hidalgo, s'est quant à elle réjouie de ces annonces « qui contribueront à **améliorer l'accueil des visiteurs** du Louvre, l'un des joyaux de la culture française ». Elle a rappelé aussi l'engagement de la Ville de Paris dans la « **réflexion sur l'amélioration des abords du Louvre** après une première étape ayant permis de réduire le trafic automobile rue de Rivoli ».

Un nouveau tarif d'entrée plus élevé « pour les visiteurs étrangers »

Quid du budget ? Le ministère de la Culture « investira dix millions d'euros pour les études préalables aux travaux », a annoncé Emmanuel Macron. Le montant des travaux nécessaires à la rénovation du Louvre est quant à lui estimé entre 700 et 800 millions d'euros, selon l'entourage du président interrogé par BFMTV – le creusement sous la cour Carrée du nouvel écrin de la Joconde et son aménagement nécessitant à eux seuls au moins 500 millions, d'après les estimations déjà avancées par le Louvre en 2024.

Pour amortir ce coût colossal en pleine période de disette budgétaire, le chef de l'État et la présidente de l'établissement misent sur les rentrées d'argent supplémentaires dues à la création du ticket « spécial Joconde » et à un nouveau tarif d'entrée plus élevé « pour les visiteurs étrangers venus de pays non membres de l'Union européenne », qui devrait entrer en vigueur d'ici le « 1^{er} janvier 2026 ». Sans oublier, bien sûr, la venue de nouveaux visiteurs attirés par ces améliorations. Douze millions de personnes par an sont en effet attendus dans ce Louvre rénové. Une chose est sûre : la prise de conscience des problèmes de surfréquentation n'a pas freiné la course aux records !

[...]

Extraits de « La renaissance très ambitieuse du château de Villers-Cotterêts », Les Echos, 1^{er} février 2023

Portée par Emmanuel Macron, la Cité internationale de la langue française ouvrira en juin dans ce lieu prestigieux, pour un coût de 209 millions d'euros. Les touristes sont friands de monuments historiques, avec plus de 10 millions de visiteurs au total en 2022.



La Cité internationale de la langue française sera desservie en 45 minutes en train depuis la gare du Nord, avec des arrêts plus fréquents qu'aujourd'hui. (Étoile noire)

Georges Pompidou avait son musée d'art moderne, François Mitterrand sa grande bibliothèque, Jacques Chirac son musée des arts premiers du Quai Branly. Emmanuel Macron, lui, aura la Cité internationale de la langue française, dans le château de Villers-Cotterêts (Aisne), à 70 kilomètres au nord-est de Paris. C'est le 20 mars 2018 que le chef de l'État a fait de ce lieu historique, où avait été promulguée par François I^{er}, en 1539, l'ordonnance qui rendit l'usage de la langue française obligatoire dans tous les documents juridiques et administratifs, un « pilier symbolique » de la francophonie.

Le chantier était censé démarrer début 2020 et coûter 110 millions d'euros. Mais la pandémie de Covid et l'inflation sont passées par là. Le site ouvrira finalement en juin prochain, pour un coût de 209 millions - essentiellement des crédits d'État. « Soit plus cher que la rénovation de l'Hôtel de la Marine », souligne Delphine Samsen, présidente par intérim du Centre des monuments nationaux (CMN) depuis le départ, la semaine dernière, de Philippe Béral pour l'Élysée, où il est devenu le « monsieur Culture » du président. Un bon poste d'observation pour continuer à suivre le déroulé de ce projet de taille : pas moins de 10 000 mètres carrés à restaurer, dont le logis royal et le jeu de paume, et une verrière centrale couvrant la cour commune, comme d'ailleurs à l'Hôtel de la Marine.

200 000 visiteurs par an

Le château abritera un parcours permanent de visite et des expositions temporaires, un auditorium de 250 places, douze ateliers de résidence pour des artistes, chercheurs ou entrepreneurs, une librairie boutique, un café salon de thé, des activités pédagogiques, de formation et d'apprentissage de la langue, et un laboratoire de recherche sur les enjeux linguistiques. « Un appel aux investisseurs va être fait pour réaliser, à terme, un hôtel », précise Delphine Samsoen.

L'ex-numéro deux du Festival d'Avignon, Paul Rondin, dirige depuis le 18 janvier l'établissement, et prépare la programmation culturelle, avec spectacles, concerts, lectures, performances, et festival récurrent. L'objectif est d'attirer 200 000 visiteurs par an. Le chantier a été assorti de clauses d'insertion sociale pour favoriser l'emploi local, imposées aux 37 entreprises retenues, permettant de recruter 140 salariés et de réaliser plus de 80 000 heures d'insertion.[...]

Mais les ambitions du CMN ne se limitent pas à l'Aisne. L'établissement public, sous la tutelle du ministère de la Culture, gère plus de cent autres monuments et n'a pas moins de 245 autres chantiers en cours, notamment aux châteaux de Rambouillet (aménagement de l'appartement de l'Empereur), Bussy-Rabutin (ouverture de l'aile Sarcus), Angers (consolidation des remparts nord), aux abbayes de Cluny (rénovation de la chapelle ornée de vitraux de Sarkis) et du Mont Saint-Michel (restauration de la Merveille), au Palais du Tau à Reims (refonte du parcours de visite).

Tiers lieux et e-shop

Des tiers-lieux sont aussi expérimentés dans des monuments peu ouverts au public, comme le château de Jossigny, en Seine-et-Marne. Celui-ci accueille un brasseur, des artisans d'art, une entreprise de médiation sur l'archéologie, douze porteurs de projets au total. En Eure-et-Loir, « le château de Châteaudun tentera l'expérience au printemps, avec une cidrerie, des artistes du spectacle en répétition, des ateliers d'économie circulaire », poursuit la présidente par intérim.

Par ailleurs, l'incubateur qu'a créé le CMN pour des start-up liées au patrimoine - déjà 36 jeunes pousses reçues - fête sa cinquième promotion, autour de la recherche de solutions innovantes en matière de transition énergétique dans la culture et le tourisme. Quant à son Institut, lancé en avril 2021, il valorise les expertises du CNM par des formations à l'intention du secteur patrimonial.

Les Français comme les touristes étrangers restent friands de monuments historiques, avec 10,12 millions de visiteurs enregistrés en 2022, soit la fréquentation retrouvée de 2019. Ils sont attirés, entre-autres, par les 450 manifestations culturelles proposées dans le réseau, telles, prochainement, une exposition sur la gastronomie du Moyen-Age à nos jours à la Conciergerie à Paris, le spectacle immersif « Secret-Défense » à Rambouillet (Yvelines) ou le parcours nocturne avec mapping sur la cité de Carcassonne (Aude). L'Arc de Triomphe demeure le plus prisé avec 1,75 million d'entrées, devant l'abbaye du Mont Saint-Michel (1,28 million) et la Sainte Chapelle (1,2 million). Pour la première fois, le Panthéon frôle lui aussi le million (945 000), son attrait ayant été renouvelé par les récents hommages de la nation.

[...]

Extraits de « Trajectoires, faits marquants 2023 », rapport d'activité du Louvre 2023, presse.louvre.fr, Juin 2024

[...]

LE PALAIS

244 000 M²

de planchers

86 000 M²

*d'espaces ouverts au public dont
70 000 m² d'espaces muséographiques*

LE DOMAINE DU LOUVRE ET DES TUILERIES

37

HECTARES

*de cours et de jardins
(dont 22 ha pour le jardin des Tuileries)*

LES COLLECTIONS

PLUS DE 30 000 ŒUVRES

*exposées à Paris sur les près de
500 000 œuvres confiées à la garde
du musée du Louvre*

PRÈS DE

30 000 ŒUVRES

déposées en région

9

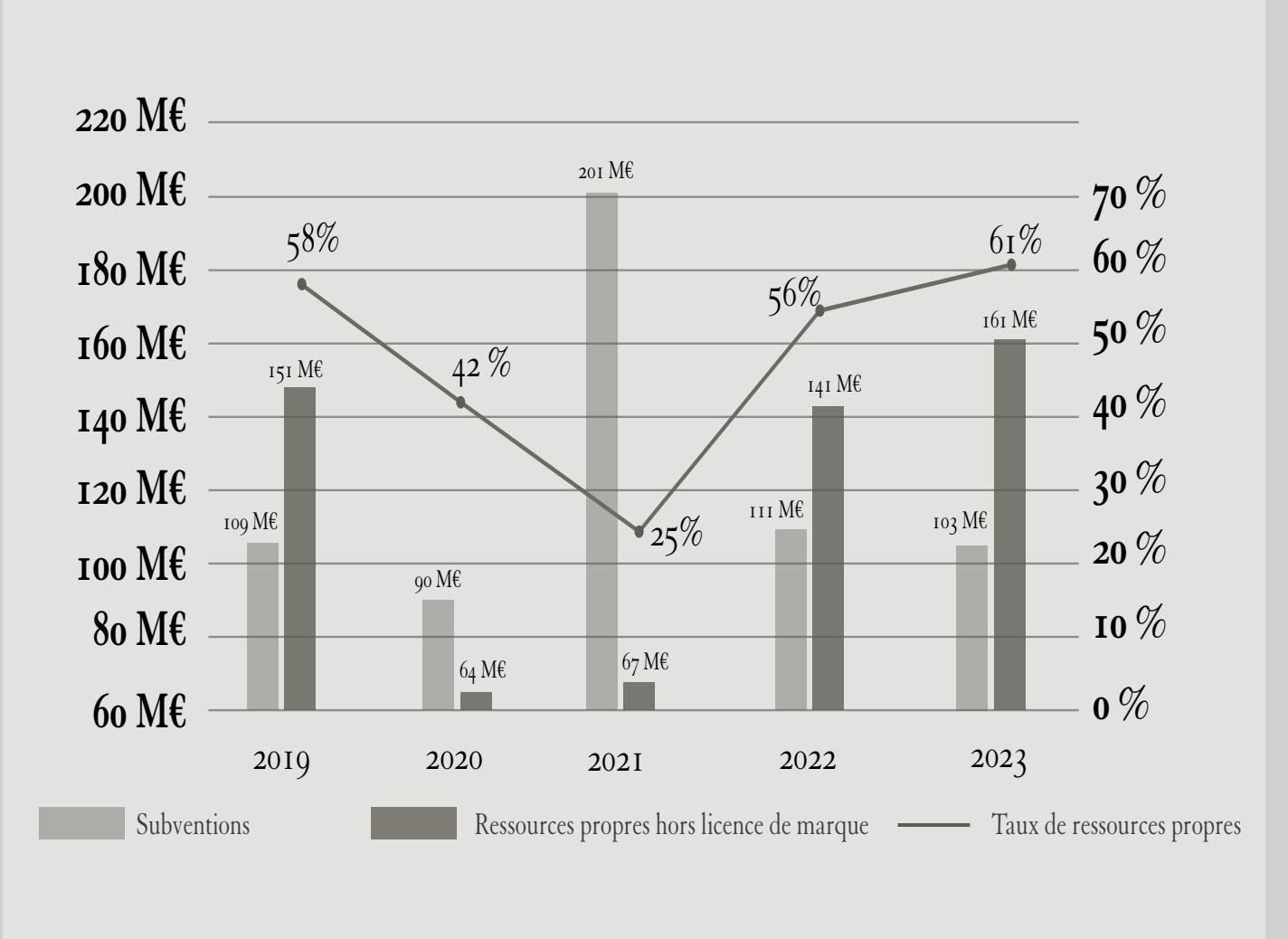
DÉPARTEMENTS DE CONSERVATION :

*Antiquités grecques, étrusques et romaines ; Antiquités égyptiennes ;
Antiquités orientales ; Peintures ; Sculptures du Moyen Âge, de la Renaissance
et des Temps modernes ; Objets d'art du Moyen Âge, de la Renaissance
et des Temps modernes ; Arts graphiques ; Arts de l'Islam ; Arts de Byzance
et des Chrétientés en Orient*

et le MUSÉE NATIONAL EUGÈNE-DELACROIX

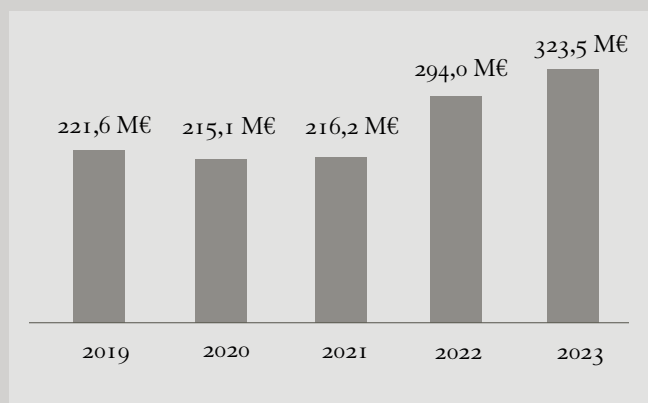
[...]

Taux de ressources propres du Louvre de 2019 à 2023



[...]

Charges de fonctionnement du Louvre de 2019 à 2023



Bilan

La diminution de l'actif de -22,2 millions d'euros entre 2022 et 2023 s'explique principalement par :

– la progression de l'actif net immobilisé de 63 millions d'euros;

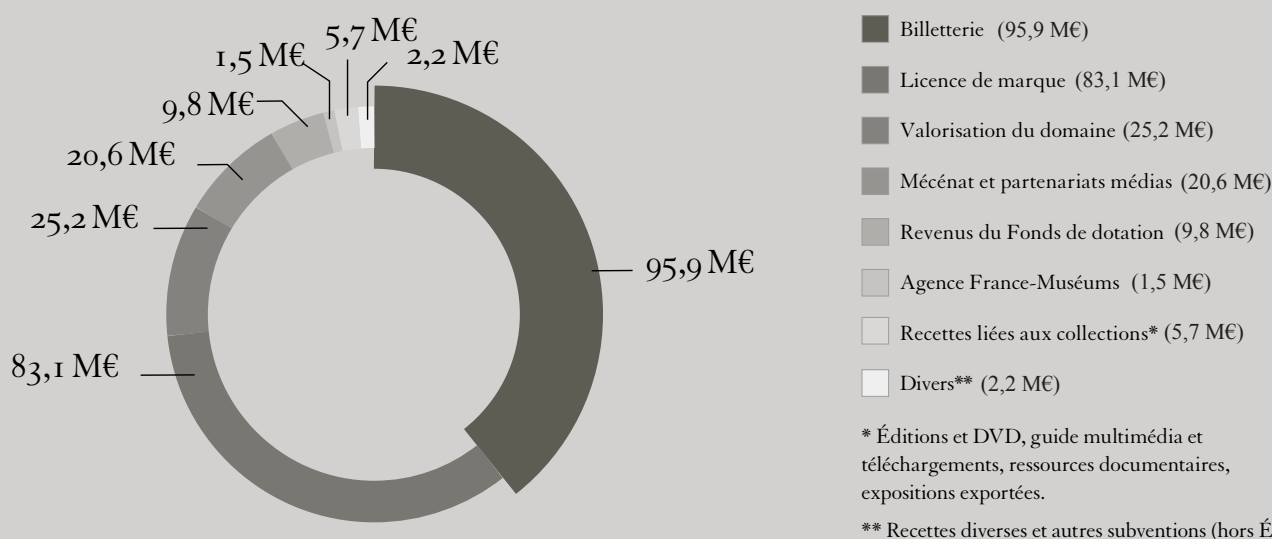
– la diminution de la trésorerie pour -21,3 millions d'euros;

– la diminution de l'actif circulant de -64 millions d'euros.

La hausse des ressources stables ne couvre pas la hausse des emplois stables, ce qui se traduit par la baisse du fonds de roulement de -79,4 millions d'euros en 2023. Il s'établit désormais à 48,6 millions d'euros.

Fin 2023, le montant de la trésorerie s'élève à 230,0 millions d'euros (dont 55 millions d'euros correspondant au produit de la licence de marque du Louvre Abu Dhabi au titre de 2023 auxquels s'ajoute une avance sur le versement 2024 à hauteur de 28,1 millions d'euros).

Répartition des ressources propres en 2023



Certification

Le musée du Louvre s'investit dans l'amélioration continue de sa qualité comptable. Depuis 5 ans, les comptes de l'établissement public du musée du Louvre sont certifiés sans réserve.

[...]

Les concessions, le mécénat, la marque et les événements

Ressources de 2019 à 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
Mécénat financier (dont parrainages)	19 214 142 €	15 750 089 €	14 962 483 €	14 512 470 €	23 966 950 €
Mécénat nature et compétences	467 265,63 €	663 975 €	666 361 €	484 260 €	861 523 €
Mécénat hors budget*	7 532 734,37 €	2 236 025 €			
Locations musée et Tuileries	4 035 544 €	2 073 383 €	3 496 204 €	4 357 499 €	5 079 000 €
Tournages	210 023 €	168 961 €	292 946 €	327 311 €	580 000 €
Concessions	9 284 289 €	5 499 317 €	2 480 000 €	9 358 674 €	15 757 163 €
Marque	699 181 €	1 356 889 €		1 992 652,83 €	3 745 709 €
Bâches	1 643 347 €	97 500 €		4 400 000 €	6 151 000 €

* Mécénat lié à l'acquisition des Trésors nationaux.

Concessions, mécénat, marque en 2023

15 757 163 €
de recettes pour les concessions

24 828 473 €
de recettes pour le mécénat

(23 966 950 € de mécénat financier
et 861 523 € de mécénat en nature et compétences)

3 745 709 €
de recettes pour la marque

[...]

Extraits de « Cité internationale de la langue française : retour sur ce chantier hors normes de la restauration du château de Villers-Cotterêts », france3-region.franceinfo.fr, 30 octobre 2023

Trois ans de travaux, plus de 200 millions d'euros investis, des mauvaises surprises et des fouilles archéologiques : le chantier de la Cité internationale de la langue française, inaugurée lundi 30 octobre, n'a pas été de tout repos pour le Conservatoire des monuments nationaux. Mais le château Renaissance de Villers-Cotterêts est aujourd'hui rutilant et fin prêt à accueillir son public.

[...]

600 compagnons, plus de 200 entreprises, 20 000 mètres carrés de travaux : la restauration du château de Villers-Cotterêts, désormais Cité internationale de la langue française, a été le chantier de nombreux superlatifs.

Initialement estimé à 110 millions d'euros, il aura finalement fallu 211 millions, financés dans leur quasi-totalité par l'État, pour faire revivre cette demeure royale emblématique du règne de François I^{er}. Retardé par la crise sanitaire, le chantier s'est finalement achevé à temps pour que le public soit accueilli sur place à partir du 1^{er} novembre.

« Il était dans un état vraiment lamentable »

L'État acquiert le château de Villers-Cotterêts pour un euro symbolique en 2018, puis confie le chantier au Conservatoire des monuments nationaux (CMN). Les bâtiments, qui ont été transformés en caserne, en hospice, puis en maison de retraite au fil des siècles, étaient totalement fermés depuis 2014.

« J'avais le souvenir d'un bâtiment assez délaissé, quand je l'ai revu 30 ans après, j'ai trouvé qu'il était vraiment dans un état lamentable, relate Olivier Weets, architecte en chef des monuments historiques. La DRAC [Direction régionale des affaires culturelles] avait fait quelques travaux de mise en sécurité, très légers... Mais ça a été un choc ! »

Alain Arnaud, président de la société historique de Villers-Cotterêts, se souvient avoir été consterné par cet état délabré lors de la première venue sur le site d'Emmanuel Macron, alors candidat à l'élection présidentielle, en 2017.

« Quand il vient à Villers-Cotterêts, c'est la pagaille, le château est fermé, vidé, il y a de la végétation qui "coule" de partout, des carreaux cassés, des toiles d'araignées, se remémore Alain Arnaud. Partout, il y avait des risques de dégradation, de ruptures, des planches crevées, des escaliers qui ne tenaient pas. Je me disais "il va se passer quelque chose". Mais comment sauver un château pareil, qui fait quand même 20 000 mètres carrés ? Il n'y avait pas d'espoir. »

Quand l'histoire se révèle

Avant que François I^{er} n'érige l'actuel logis royal au XVI^e siècle, un édifice médiéval existait sur place depuis le XII^e siècle. Entre 2020 et 2023, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), fouille différentes parties du château. Les fondations d'une tour carrée de cette époque, dont l'existence était totalement inconnue, sont ainsi mises à jour, ainsi que les fondations d'un bâtiment rectangulaire dont l'usage reste à ce jour un mystère. [...]

Des vestiges d'un château médiéval des XIV^e et XV^e siècles apparaissent aussi pendant la campagne de fouilles, avec des systèmes de canalisation et des dallages représentant des scènes de chasse. Car la raison de la présence de la noblesse à Villers-Cotterêts, c'est la chasse dans la forêt de Retz qui était la plus vaste de France à l'époque de François I^{er}. La base d'une colonne gothique de cette époque et un sceau représentant Saint Georges terrassant un dragon ont été retrouvés pendant ces fouilles.

Il a également fallu détruire des cloisons et aménagements réalisés au XIX^e siècle, où toute une partie des bâtiments était occupée par d'immenses dortoirs. La façade en revanche n'a été que très peu modifiée après le XVIII^e siècle.

[...]

« On avait une enveloppe XVI^e, complètement remodelée avec une esthétique classique du XVIII^e. Toutes les façades ont été reprises sur le jardin et sur le parc, sauf une » résume Olivier Weets. L'objectif d'alors était de remodeler les fioritures de la renaissance jugées ringardes. Quelques-unes de ces salamandres si chères à François I^{er} ont heureusement survécu, il est possible de les apercevoir derrière l'arche du balcon.

« À un moment, il faut lever le rideau »

En l'espace de trois ans, 10 000 mètres carrés d'enduit ont été posés sur les murs, 15 000 carreaux habillent la cour du jeu de paume, 280 fenêtres sont restaurées. Une verrière de 60 tonnes recouvre maintenant la cour du bâtiment, surplombant le « ciel de mots » qui accueillera les futurs visiteurs.

[...]

En octobre 2023, l'heure est aux finitions. Des ouvriers perchés sur des nacelles dépoussièrent patiemment les mots accrochés, les dernières signalétiques sont posées, les livres s'installent dans les rayonnages et pour les équipes de direction, la tension est à son comble.

« Il y a un peu de pression, mais c'est normal, il y en aurait quoi qu'il arrive, c'est une ouverture, constate Émilie Bechepois, libraire de la Cité internationale de la langue française. On a envie que ça fonctionne ! »

[...]

Même stress du grand jour pour Paul Rondin, le directeur de la Cité internationale de la langue française : *« Il y a une surexcitation. C'est comme au spectacle, à un moment donné, il faut lever le rideau, le public est dans la salle... Donc, on lève le rideau, on a le trac et c'est un bon trac. »*

Après l'inauguration de ce lundi 30 octobre, la Cité internationale de la langue française espère accueillir 200 000 visiteurs par an. La vieille pierre, elle, a retrouvé son éclat d'antan.